



ANNEXE CANTINE & GARDERIE DE VILLY-BOCAGE Grille tarifaire applicable au 04/09/2023

	GARDERIE
Forfait annuel mensualisé sur 10 mois pour le 1er enfant	35,00 €/enfant/mois
Forfait annuel mensualisé sur 10 mois par enfant supplémentaire d'une même famille	30,00 €/enfant/mois
Forfait journalier par enfant	3,50 €/enfant
Tarif en cas de dépassement d'horaire (quel que soit le forfait)	5,00 €/foyer/dépassement

	CANTINE		
	Tarif de base	Tarifs sociaux ***	
Tarif enfants réguliers, soit tous les jours	3,64 €/Enfant	0,95 €/enfant	1 €/enfant
Tarif enfants occasionnels si la mairie est prévenue au moins une semaine avant la date du repas	3,64 €/Enfant	0,95 €/enfant	1 €/enfant
Tarif enfants « urgence » si la mairie est prévenue moins d'une semaine avant la date du repas	4,54 €/Enfant		
Tarif repas adultes, personnel communal et les parents qui voudraient bénéficier occasionnellement des repas	6,73 €/Adulte		
Tarif pique-nique enfant	3,06 €/Enfant		
Tarif pique-nique adulte	4,59 €/Adulte		

*** La tarification sociale dite « cantine à 1 € » est un dispositif soutenu par l'Etat. En application de la tarification sociale approuvée par délibération du conseil municipal de Villy-Bocage, les tarifs sociaux sont de 0,95 € par repas pour les familles dont le quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 800 et de 1 € pour les familles dont le QF est compris entre 801 et 1000 (inclus). A partir d'un QF supérieur ou égal à 1001 le tarif de base s'applique.




Le Maire
Jean-Luc ROUSSEL